

# Projet Pédagogique

**Accueil Collectif de Mineurs multisites**

**« Les Anim'Jeunes »**

**11-17 ans**

**2023**

**N° organisateur SDJES : 038ORG1101**



**Service Animation et Information jeunesse- Service commun à 11 communes**

**Trois pôles présents sur le territoire : un à Ampuis, un à Condrieu et un à Echalas**

La maison des services publics

1 place des droits de l'homme

69420 Condrieu

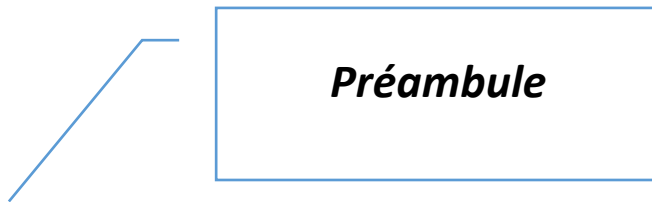
Tel : 04-87-59-00-13

@ : [animjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:animjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Ampuis-Condrieu-Echalas-Les haies-Loire-sur-rhône-Longes-Saint-Cyr-sur-le-Rhône-Saint-Romain-en-Gier-Sainte-Colombe-Trèves-Tupins-et-Semons.



Vienne  
Condrieu  
Agglomération



## **Préambule**

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont des modes d'accueil destinés à accueillir **pendant les vacances et hors temps scolaire** les enfants et les jeunes âgés de **moins de 18 ans** pour leur permettre de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente.

Ils sont réglementés par l'Etat et encadrés par un personnel qualifié, Ils peuvent être mis en place par des personnes morales, des groupements de faits ou une personne physique contre rétribution et sont organisés :

- ❖ Autour d'un projet éducatif propre à chaque organisateur,
- ❖ Et d'un projet pédagogique propre à chaque équipe d'encadrement.

Un accueil collectif de mineur doit :

- Être un **lieu éducatif de détente et de découverte**, complémentaire à la famille et à l'école.
- Favoriser une **expérience de vie collective** et l'**apprentissage de l'autonomie**.
- Offrir l'occasion de pratiquer **diverses activités** (culturelles, sportives, artistiques, scientifiques et techniques...).

**Le projet éducatif** : il est rédigé par l'organisateur, définit ses valeurs éducatives à long terme et concerne l'ensemble des séjours qu'il organise.

**Le projet pédagogique** : il est rédigé par le directeur en concertation avec les animateurs. Sur la base du projet éducatif de l'organisateur, il précise les objectifs du séjour et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet est spécifique à un séjour donné, à une période donnée, à une équipe donnée.

## Table des matières

I- L'organisateur .....	1
A- L'introduction .....	8
II- Le territoire.....	11
III- Les différents projets .....	12
IV- L'accueil de loisirs « Les Anim'Jeunes .....	13

## I- L'organisateur :

### Carte d'identité : Vienne-Condrieu-Agglomération



Président : Thierry Kovacs

<p><b>Adresse :</b> Espace St Germain Bâtiment Antares 30 avenue Général Leclerc 38200 Vienne</p>	<p><b>Communes de V-C-A service commun/jeunesse :</b> Condrieu, Ampuis, Sainte Colombe, St Cyr Sur Le Rhône, St Romain En Gal, Loire sur Rhône, Les Haies, Tupin et Semons, Echallas, Trèves, Longes, St Romain En Gier.</p>
<p>Nombre d'habitants : 90 000</p>	<p>Superficie : 419 Km2</p>
<p>Total des communes : 30 communes</p>	

**Missions :**  
Vienne Condrieu Agglomération est une intercommunalité. Cela permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public, facilitant ainsi leur collaboration. Vienne Condrieu Agglomération exerce des compétences (des missions) au service des habitants et des entreprises du territoire.

- Compétences :**
- Développement économique / Soutien à l'agriculture locale / Tourisme/ Emploi
  - Transports urbains, interurbains, scolaires et à la demande – Modes doux de déplacement, Plan de déplacements urbains
  - Environnement – Gestion des déchets
  - Plan Climat Air Énergie Territorial et Territoire à Énergie positive
  - Voirie communautaire
  - Assainissement collectif / non-collectif
  - Eau potable
  - Eaux pluviales, eaux de ruissellement, gestion des rivières, prévention des inondations, (gestion des milieux aquatiques GEMAPI)
  - Programme local de l'Habitat et Instruction du droit des sols
  - Petite Enfance
  - Informatique dans les écoles
  - Service de téléalarme
  - Action sociale d'intérêt communautaire : jeunesse > point information jeunesse et activités pour les 11-17 ans (sur le territoire des communes de la région de Condrieu)
  - Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
  - Soutien et développement du Haut débit
  - Politique de la ville, plan local d'insertion par l'économie
  - Aménagement de l'espace, Plans Locaux d'Urbanisme
  - Aires d'accueil des gens du voyage
  - Rayonnement communautaire : festival Jazz à Vienne et soutien à plusieurs manifestations d'intérêt communautaire.

L'Agglo s'étend sur 419 km<sup>2</sup>, compte 90 000 habitants et se compose de 30 communes : 18 se trouvent en Isère et 12 dans le Rhône.

Réparti sur les deux rives du Rhône, le territoire forme une agglomération située à 30 km au sud de Lyon, au pied du Parc Naturel Régional du Pilat.

Se développant le long de la boucle du fleuve, dominé par les coteaux viticoles des Côtes-Rôties, les villes et les villages qui composent notre territoire aux paysages apaisants sont attractifs. Espace de loisirs et de culture, implanté sur les vestiges d'une prestigieuse capitale gallo-romaine, le territoire offre de forts potentiels de développement économique dans un environnement social et naturel préservé.

### **Une période de transition :**

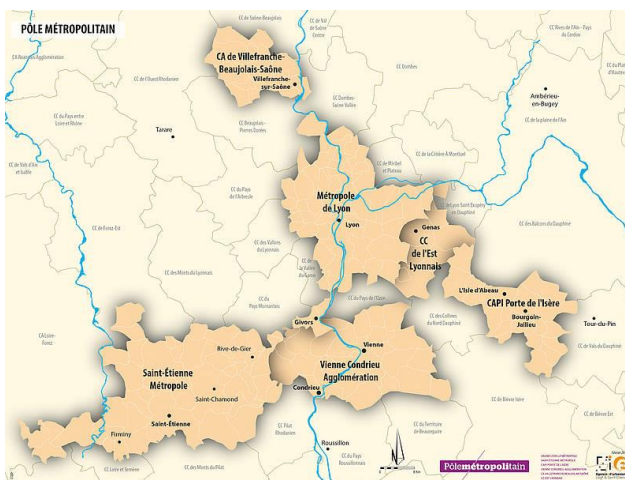
Vienne Condrieu Agglomération est née du regroupement de ViennAgglo, de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de la commune de Meyssiez. À sa création, Vienne Condrieu Agglomération dispose de l'ensemble des compétences de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu. Certaines compétences ont nécessité un travail d'harmonisation afin de tenir compte des spécificités locales.



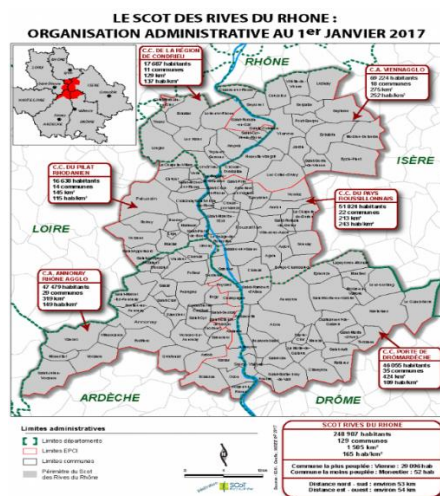
Vienne Condrieu Agglomération fait partie du Pôle Métropolitain aux cotés de la Métropole de Lyon, de Saint-Étienne Métropole, de la CAPI Porte de l'Isère, de l'Est Lyonnais et de l'Agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône. C'est un établissement public qui travaille au rayonnement et à l'attractivité de ce grand territoire.

Il favorise les coopérations et le développement de projets autour de 5 thèmes qui intéressent directement les habitants :

- Mobilités et déplacements
- Culture et tourisme
- Economie, innovation, enseignement supérieur et recherche
- Aménagement et planification des territoires
- Plaine Saint-Exupéry



Vienne Condrieu Agglomération fait partie du Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) aux côtés de 5 autres intercommunalités (Communauté de communes de la Région de Condrieu, Communauté de communes du Pilat Rhodanien, Communauté de communes du Pays Roussillonnais, Annonay Rhône Agglo, Communauté de communes de Porte de DrômArdèche) représentant 129 communes. Le périmètre d'intervention du SMRR s'étend sur 5 départements : la Drôme, l'Ardèche, l'Isère, la Drôme et le Rhône.



### **Les services de Vienne-Condrieu-Agglomération :**

Vienne Condrieu Agglomération compte près de 400 emplois permanents.

Les services de l'Agglo sont répartis entre 4 pôles :

- Le Pôle des Ressources (dit PRESS)
- Le Pôle Stratégie et Développement Territorial (dit PSDT)
- Le Pôle Solidarités
- Le Pôle Ingénierie et Technique Urbaine (dit PITU)

et la Direction Générale des Services (DGSRV).



## ***A-Introduction***

Le temps libre est un réel espace éducatif complémentaire de la vie familiale et de l'école. C'est une occasion pour les jeunes de se confronter à leurs pairs, ainsi qu'aux adultes.

C'est un temps privilégié de découverte de soi, des autres, de la vie sociale mais aussi d'acquisition de connaissances et compétences, que les jeunes pourront réinvestir tout aussi bien à l'école qu'au sein de leur vie personnelle.

L'accès à la connaissance et aux savoirs de toute nature s'expérimente quel que soit le moment, le lieu où les personnes rencontrées.

C'est en ce sens que le Projet Educatif Local est un espace de coopération, d'échange et de construction autour d'une approche éducative globale.

### **1) Présentation générale :**

Afin de proposer aux jeunes des lieux d'animation la CCRC a développé une compétence jeunesse. Ainsi, en 2016, un accueil collectif de mineurs destiné aux jeunes de 11 à 17 ans a été mis en place. Il propose des temps d'animation répartis sur 3 pôles, sorties et camp.

Suite à cette fusion intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Vienne Condrieu Agglomération a poursuivi la mise en œuvre de la compétence jeunesse uniquement sur le territoire de l'ex CCRC, les communes de ViennAgglo et la commune de Meyssiez, n'ayant pas transféré cette compétence à l'EPCI.

Suite aux discussions menées pendant les années 2018 et 2019, le bureau communautaire a décidé de rendre la compétence jeunesse aux communes de l'ex CCRC tout en garantissant la continuité du service et le maintien de la solidarité intercommunale. C'est pourquoi, il est décidé de créer un service commun au sens de l'article L.5211-4-2 du CGCT, ayant vocation à maintenir au niveau intercommunal et avec le concours de la communauté d'agglomération, la gestion effective du service animation et information jeunesse.

Un comité de pilotage constitué des 11 communes membres et de l'agglomération définit l'activité du service ainsi que la mise en œuvre, son suivi, son évaluation et son budget.

### **Le projet éducatif local :**

Le Projet Educatif Local constitue pour le service commun un cadre de référence pour conduire une politique éducative concertée sur le territoire des 12 communes engagées ci-dessous :

#### **Ampuis :**

Maire	Richard BONNEFOUX
Nombre d'habitants	2761
Gentilé	Ampuisais

#### **Condrieu :**

Maire	Philippe Marion
Nombre d'habitants	3961
Gentilé	Condriots



**Echalas :**

Maire	Fabien Kraehn
Nombre d'habitants	1718
Gentilé	Chalarons

**Les Haies :**

Maire	Thierry Sallandre
Nombre d'habitants	814
Gentilé	Hayards

**Loire Sur Rhône :**

Maire	Guy Martinet
Nombre d'habitants	2572
Gentilé	Loirards

**Longes :**

Maire	Lucien Bruyas
Nombre d'habitants	939
Gentilé	Longeards

**Saint-Cyr-Sur-Le-Rhône :**

Maire	Claudine Perrot-Berton
Nombre d'habitants	1327
Gentilé	St Cyrien

**Saint Romain En Gal :**

Maire	Luc Thomas
Nombre d'habitants	1890
Gentilé	Romanaires

**Saint Romain En Gier :**

Maire	Virginie Ostajic
Nombre d'habitants	559
Gentilé	St Romanais

**Sainte Colombe :**

Maire	Marc Deleigue
Nombre d'habitants	1966
Gentilé	Colombins

**Trèves :**

Maire	Annick Guichard
Nombre d'habitants	728
Gentilé	Triviens

**Tupins et Semons :**

Maire	Martin Daubré
Nombre d'habitants	637
Gentilé	Tupiniers et Semoniers

**L'objectif général de ce projet :**

Proposer un service global de qualité sur les temps libres (mercredi, vendredi et vacances scolaires) des jeunes et complémentaire du collège.

**Pour cela 6 objectifs ont été déclinés :**

- Proposer une offre de services équilibrée sur le territoire et accessible à l'ensemble des jeunes.
- Permettre aux jeunes de se réaliser et les accompagner vers l'autonomie.
- Valoriser la participation des jeunes, leurs initiatives et leur engagement notamment citoyen.
- Renforcer la découverte des jeunes aux ressources locales (sportives, culturelles...).
- Prévenir, donner un cadre sécurisant aux jeunes.
- Accompagner les familles dans leur fonction éducative auprès de leur(s) adolescent(s).

## II- Le territoire :

Délimitée par le fleuve Rhône à l'est, cernée par la vallée du Gier au nord, les 12 communes Rhodaniennes de l'agglomération se rattachent au massif du Pilat par son flanc sud-ouest, et s'en distinguent pourtant. Les sommets y sont moins élevés, mais offrent des panoramas exceptionnels sur la vallée du Rhône et les Alpes.

A l'extrémité sud du département du Rhône, à 20 minutes de Lyon, le territoire s'étend sur plus de 129 Km<sup>2</sup>, compte environ 17 000 habitants, et offre un cadre de vie privilégié.

A ce jour 12 communes constituent le territoire de la communauté de communes de la région de Condrieu : Ampuis, Condrieu, Echaldas, Les haies, Loire-sur-Rhône, St Cyr-sur-le-Rhône, St Romain-en-Gier, Ste Colombe, Trèves et Tupins et Semons.

Il s'agit donc d'un territoire à dominante rurale, mais bordé par des communes semi-urbaines, proche de territoire urbain (Vienne, Métropole lyonnaise).

Tout l'enjeu pour la collectivité est de proposer un service qui permette à l'ensemble des habitants de pouvoir accéder aux différents services proposés.



### III- Les différents projets :

- Le Projet Éducatif Local
- Le Projet Pédagogique de la structure

Objectifs  
pédagogiques

- ❖ Permettre aux enfants de participer aux décisions et à l'élaboration des projets qui les concernent.
- ✚ Encourager le dépassement de soi dans la maîtrise de ses capacités et de ses limites.
- Promouvoir l'autodiscipline.
- Susciter la confiance en soi et l'estime de soi.
- ✓ Développer la coopération et la cohésion de groupe.
- Responsabiliser les jeunes.

Objectifs  
Opérationnels

- ❖ Créer des projets impliquant la participation active des jeunes.  
Entretenir sa forme, Connaître ses limites, créer un climat de coopération.
- ✚ Donner au jeune les moyens et l'envie de prendre des initiatives, de faire les choses sans qu'on ait à lui demander.
- Permettre aux jeunes de reconnaître ses qualités, ses capacités, ses points forts, ses compétences en diversifiant les activités.
- Les mettre en situation de réussite.
- Leur fixer des objectifs réalisables.
- Leur permettre de développer leur aisance sociale.
- Les valoriser, les encourager et les récompenser.
- ✓ Elaborer des stratégies d'équipe, être solidaire, prendre conscience que le leader n'est pas un chef despotique.
- Rendre les jeunes capables d'assumer leur choix et leurs décisions.

## **IV- L'accueil de loisirs « Les Anim'Jeunes » :**

C'est un Accueil Collectif de Mineurs multisites, définie par un cadre légal, sans hébergement, qui regroupe des mineurs âgés de 11 à 17 ans et qui répond à un besoin particulier défini dans un projet éducatif.

Nos actions s'inscrivent dans une démarche individuelle ou collective construites par/pour et avec les jeunes et non dans un planning d'activités « consommables ». Les jeunes sont force de proposition car ils sont les adultes de demain et peuvent expérimenter des rôles, des responsabilités, s'organiser autour de projets, débattre prendre des décisions et les assumer... La jeunesse doit être prise dans sa globalité et l'ACM doit profiter du temps des loisirs pour leur permettre de développer leur expression sur les enjeux qui les entourent (projets, emploi, santé, culture, ...) et amener les politiques à délibérer sur les dispositifs jeunesse.

Les Anim'Jeunes offre ainsi une forme d'accueil plus adaptées, s'appuyant sur :

- **Des locaux** : identifier pour permettre au public d'être entre pairs, de trouver leur place et de construire avec l'animateur/ directrice, les consignes négociées de leurs loisirs.
- **Un service permanent et une souplesse d'accueil** (adapté au rythme du public accueilli) : les jours d'ouverture et les horaires d'accueil sont organisés en fonction des réalités et des besoins sociaux. Les horaires d'accueil sont souples et adaptés au temps libre des jeunes.
- **Un Projet Pédagogique centré sur l'accompagnement des projets jeunes** : au-delà de l'organisation d'activités, l'accueil de loisirs s'appuie sur un projet d'accueil qui ne se résume pas à l'élaboration d'un « programme d'activités » faisant exclusivement appel à des prestataires de service. A ce titre le projet se construit sur les compétences spécifiques de l'équipe d'animation. Des temps de préparation sont organisés et mis en place afin de permettre l'élaboration des ateliers d'animations et aussi, leurs bilans.
- **Une proposition régulière d'activités** : les activités sont en liens avec les attentes du public et/ou proposer par l'équipe encadrante.
- **Un accès à l'information jeunesse** : Dans les locaux, des relais informations sont à disposition du public.

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs prend en compte les besoins psychologiques et physiques des mineurs. Ils sont accueillis durant les temps d'ouverture (mercredi et vendredi) sous forme d'accueil libre : c'est-à-dire qu'ils peuvent quitter et revenir sur la structure selon leur bon vouloir à l'exception des temps d'activités et animations spécifiques. Il sera demandé aux jeunes de participer activement à l'atelier mis en place, de sa conception à sa finalisation. Des fiches de présences tenues par les animateurs signales l'arrivée et le départ des jeunes.

La responsabilité de l'accueil débute au moment où l'équipe d'animation note la présence du jeune sur la fiche de présence et cesse dès que le jeune quitte la structure ou le lieu d'activité.

**Durant les trajets domicile/ACM et ACM/ domicile :**

**Période scolaire** : l'accueil étant libre, l'équipe d'animation décline toute responsabilité en cas d'incident.

**Période de vacances** : l'équipe d'animation sera attentive aux renseignements apposés sur les autorisations parentales de sorties et agira en conséquence.

**Objets personnels** : l'équipe d'animation n'est pas responsable des vols et dégradations de ces matériels.

L'ACM est un espace d'échange, de convivialité et de loisirs où les ateliers artistiques, culturels, ludiques, sportifs et citoyens sont privilégiés dans le respect des règles de vies communes. Afin d'assurer le bon fonctionnement des différentes entités et animations, il appartient à chacun des acteurs de respecter et faire respecter le règlement intérieur.

Les 3 principaux locaux de l'accueil collectif de mineurs- déclarés SDJES.

**Condrieu** : 1 membre de l'équipe pédagogique.

**Capacité d'accueil** :

**Adresse** :

Maire	Philippe Marion
Nombre d'habitants	3961
Gentilé	Condriots
<b>Description de la commune</b> : Condrieu est l'une des deux communes françaises à avoir donné son nom à deux grandes appellations : l'AOP Condrieu, vin blanc remarquable et l'AOC Rigotte de Condrieu, petit fromage de chèvre moulu à la louche. A Condrieu, les sentiers dans les coteaux s'appellent des coursières. Ils servaient d'accès aux vignes qui étaient entourées de murs munis de portes fermant à clé. Ils portent tous des noms : Corbéry, la Roncharde, etc. et offrent de très beaux points de vue.	

**Ampuis** : Le PIA (Point Information Jeunesse).

**Capacité d'accueil** :

**Adresse** :

Maire	Richard BONNEFOUX
Nombre d'habitants	2761
Gentilé	Ampuisais
<b>Description de la commune</b> : Sur la rive droite du Rhône, entre colline et fleuve, Ampuis est la capitale du Côte-Rôtie, vin rouge prestigieux. Aujourd'hui, près de 240 hectares de vigne s'enracinent sur des terrasses appelées « chaillées » et soutenues par des murets « des cheys ».	

**Echalas** : Ancienne Bibliothèque- 1 membre de l'équipe pédagogique.

**Capacité accueil** :

**Adresse** :

Maire	Fabien Kraehn
Nombre d'habitants	1718
Gentilé	Chalarons
<b>Description de la commune</b> : Échalas est une des communes les plus étendues du département du Rhône où la moitié des habitants habite au bourg et l'autre moitié dans les hameaux. On imagine que	

l'origine du nom de la commune fait référence aux pieux qui soutiennent les ceps de vigne. Mais l'appellation pourrait également provenir d'une déformation du mot « échelle », ou « scala » en latin, du fait de la situation escarpée du village ; car pour y accéder, il fallait monter, monter !

### **Jours et horaires d'ouvertures des structures :**

#### **Période scolaire :**

Mercredi de 13h à 18h.

Vendredi : 17h-19h.

Samedi : en fonction des animations

#### **Période de vacances :**

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. Possibilité d'accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 18h.

#### **Période de fermeture :**

Du lundi 14 août au vendredi 4 septembre 2023 et une semaine lors des vacances de fin d'année.

- ✚ Un projet pédagogie commun à tous les locaux.
- ✚ Un budget commun.
- ✚ Un fonctionnement et règlement intérieur commun.
- ✚ Une adhésion d'un montant de 10€ pour les familles intra-muros.
- ✚ Une adhésion de 20 € pour les familles extra-muros.
- ✚ Une équipe d'animation composée d'une directrice et d'animateurs.

### **Les moyens :**

#### **Chaque local se compose comme suit :**

Un espace bureau pour l'équipe pédagogique, un espace café, un ordinateur portable, du matériel pédagogique, d'un espace de rangement, de canapés, console de jeux, un panneau d'affichage, d'une télé, tables et chaises, d'un sanitaire, un réfrigérateur (sauf sur le pôle d'Echalas), une voiture de fonction. L'aménagement est modulable de façon à s'adapter à la vie de l'ACM et des projets.

**Les locaux mis à disposition par les collectivités** : sont habilités à accueillir du public, les bâtiments, l'entretien et les fluides restent à la charge des communes.

L'équipe d'animation se doit de respecter et faire respecter le règlement d'utilisation des locaux.

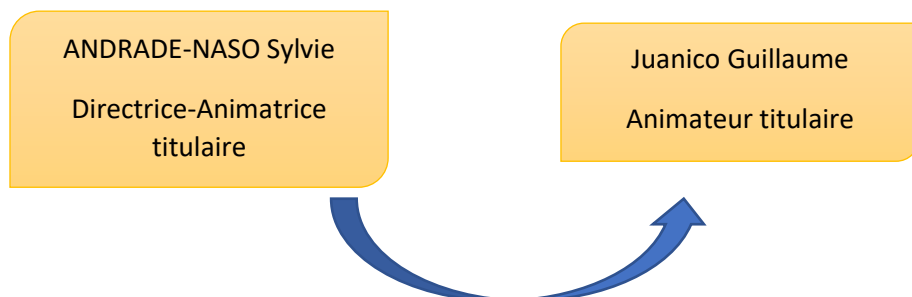
Un état des lieux peut être demandé par l'équipe d'animation et la commune accueillante avant l'occupation des salles.

#### **Les moyens humains :**

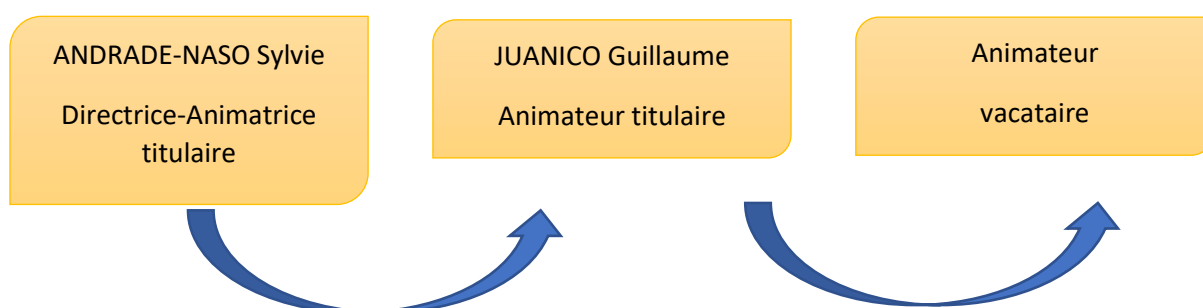
La directrice assure l'encadrement pédagogique pendant les périodes d'ouverture, elle garantit le fonctionnement administratif. Pendant les périodes des mercredis, vendredis et samedis, elle est aidée d'un animateur. Pendant les périodes de vacances scolaires l'équipe pédagogique est composée de 3 personnes.

**Personnel de service** : agents et techniciens municipaux  
 Intervenants non rémunérés : parents, animateurs bénévoles ...  
 Intervenants rémunérés : sportifs diplômés d'état, associations développement durable...

**Organigramme des mercredis, vendredis et samedis :**



**Organigramme des vacances scolaires :**



**Le fonctionnement général :**

L'accueil de loisirs accueille les jeunes âgés de 11 à 17ans essentiellement issus de la communauté d'agglo Vienne-Condrieu-Agglomération cependant il reste ouvert aux jeunes des communes voisines.

**Il comprend :**

Un dossier d'inscription à compléter par les familles.

Une adhésion annuelle de 10€ pour les familles intra-muros et de 20 € pour celles qui sont extra-muros.

Sur la période des vacances : Un supplément financier peut-être demandé en fonction des ateliers d'animations. Ce tarif inclu le quotient familial

	QF 1	QF 2	QF 3	Tarif extra-muros
Tarif 1 (T1)	4 €	6 €	8 €	9 €
Tarif 2 (T2)	6 €	8 €	11 €	13 €
Tarif 3 (T3)	11 €	14 €	19 €	23 €
Tarif 4 (T4)	17 €	21 €	28 €	32 €

Tarif 1 : activité locale avec repas, ou matériel spécifique à louer.

Tarif 2 : activité locale avec intervenant : stage de danse, initiation tennis etc...

Tarif 3 : Sortie à coût intermédiaire : ciné, bowling etc...

Tarif 4 : Sortie coûteuse : parc d'attraction par exemple



**Les horaires d'ouverture durant l'année scolaire sont les suivants :**

**Mercredi** : de 13h00 à 18h00

**Vendredi** : 17h00 à 19h00

**Samedi** : selon les ateliers

**Veillée** : de 18h à 22h00

Le fonctionnement de l'accueil est basé sur de l'accueil libre. Les jeunes sont en autonomie et peuvent choisir de fréquenter la structure ponctuellement sans obligatoirement y rester durant toute la période d'ouverture au public.

**Journée type :**

**Mercredi**

<b>Pôle de Condrieu</b>	<b>13h00-18h00</b>
12h30	Ouverture de l'accueil/Arrivée du public Début des ateliers d'animation
14h00	Animation
17h00	Fin des ateliers
17h30	Fermeture de l'accueil/ départ du public

<b>Pôle d'Echalas</b>	<b>13h00-18h00</b>
13h00	Ouverture de l'accueil/Arrivée du public Début des ateliers d'animation
14h00	Animation
17h00	Fin des ateliers
18h00	Fermeture de l'accueil/ départ du public

<b>Pôle d'Ampuis (PIA)</b>	13h00-18h00 (non ouvert au public actuellement).
13h00	Ouverture de l'accueil/Arrivée du public Début des ateliers d'animations
14h00	Animation
17h00	Fin des ateliers
18h00	Fermeture de l'accueil/ départ du public

### **Les horaires d'ouverture durant les vacances scolaires :**

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. Possibilité d'accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 18h.

Veillée de 18h00 à 23h00.

Selon les activités et sorties les horaires peuvent être réajustés.

Les jeunes apportent avec eux leur repas et goûter. Ils déjeunent et goûtent avec l'équipe d'animation.

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs est basé sur de l'inscription en journée (9h30-17h30). Les jeunes apportent avec eux leur repas et goûter. Ils déjeunent et goûtent avec l'équipe d'animation. Un ramasse peut-être envisagé en fonction des inscriptions et ateliers d'animations. Ce ramassage peut être proposé aux familles lors des sorties prévues mais également lors d'ateliers itinérants, les familles peuvent faire la demande d'un co-voiturage ou nous solliciter pour le transport de leurs enfants. Les inscriptions se font par mail ou auprès du service après l'envoi du planning d'activités aux familles.

- ❖ L'effectif réel sur cette période est de 36 jeunes par journée.
- ❖ Les projets d'animations peuvent s'étaler sur toute la période.

## **Journée type des vacances scolaires**

8h30	Ouverture de l'accueil/ Arrivée du public
9h30	Activité
12h00	Repas en commun
13h30	Arrivée des jeunes si atelier en demi-journée
14h00	Début des ateliers
16h30	Goûter
17h00	Fin des ateliers
17h30	Fermeture de l'accueil/ départ des jeunes
18h00 à 23h00	Possibilité de veillée

L'accueil du public peut commencer plus tôt et prendre fin plus tard, en fonction des ateliers programmés. Ces éléments sont indiqués dans la programmation.

Il n'y aura pas d'activités accessoires de proposées aux familles pour cet été.

L'accueil de loisirs, Les Anim'Jeunes ferme ses portes au public les deux dernières semaines d'août et une semaine durant les vacances de fin d'année.

### **Les partenaires :**

#### **Les partenaires institutionnels :**

#### **Les Services Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports :**

SDJES (38) département organisateur et (69) département local d'animation. La SDJES du 69 attribue les habilitations annuelles d'ouverture des 3 locaux déclarés (Condrieu-Echalas-Ampuis). La SDJES du 38 attribue les habilitations annuelles d'ouverture des accueils périscolaires et extrascolaires. Les conditions sanitaires, matérielles, morales et éducatives des accueils de mineurs sont soumises au contrôle de ces autorités publiques. Cette action de police administrative, dont l'objectif est avant tout préventif, est confiée au préfet qui l'exerce avec le concours de fonctionnaires ou agents de l'État. S'opposer à un contrôle administratif du centre peut entraîner sa fermeture.

#### **Objet du contrôle :**

Inspecteurs Jeunesse et Sports, agents des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports : Tous les aspects de la vie du centre et le centre lui-même (locaux, encadrement, personnel, activités, hygiène, sécurité, alimentation), conditions de réalisation des stages pratiques BAFA et BAFD.

Médecin du service départemental de la protection maternelle et infantile (Conseil départemental) : Organisation du centre, fonctionnement et aménagement des locaux. *Rappel : seuls les centres accueillant des enfants de moins de six ans sont soumis à ce contrôle de la PMI.*

La CAF en tant que financeur à un droit de contrôle des activités et de l'organisation du service.

Les élus suivent également les activités et le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

### **Les partenaires associatifs ou autres :**

Toutes les associations du territoire et des alentours sont susceptibles d'être en partenariat avec l'accueil de loisirs selon nos objectifs.

### **Les postes :**

#### **La directrice :**

La directrice est une coordonnatrice qui a pour mission, avec son équipe, et à partir des options de l'organisateur d'élaborer un projet pédagogique adapté aux besoins jeunes et de leurs familles, d'en garantir la mise en œuvre.

**La directrice est une coordinatrice** : elle organise la vie collective dans tous ses aspects :

- Sécurité physique et affective, alimentation, hygiène, santé, ...
- Rythmes, activités, vie quotidienne, ... elle anime et coordonne, une équipe composée de personnels pédagogiques et techniques. Elle construit avec son équipe des références communes.

#### **Elle gère les moyens mis à la disposition du centre :**

- Matériels : bâtiments, mobiliers, fournitures ; stocks, bibliothèque ...
- Financiers : caisse, compte bancaire, factures, classement des justificatifs ...
- Humains : équipe, prestataires, personnes ressources...
- Pédagogiques : le groupe comme moyen d'épanouissement, de progression.

Elle veille à la santé des participants. Elle facilite les relations interindividuelles et intergroupes en organisant les moyens permettant à chacun de prendre des responsabilités tant sur un plan individuel que collectif. Elle structure des instances de concertation et des moyens de communication.

Elle valorise les actions de son équipe et des participants. Elle suscite des liens et des échanges entre le centre et les familles, les institutions ou environnement immédiat du centre.

La directrice est un garant de projet Conscient de ses intentions éducatives et de ses capacités, elle choisit les centres correspondant à ses aspirations et à ses compétences, En accord avec l'organisateur, elle recherche les moyens de réaliser son action :

- Par un recrutement d'équipe basé sur la complémentarité de compétences.
- Par la construction d'un projet élaboré en commun garantissant la cohésion de l'action. Elle est garant du projet collectif.
- En repérant par des évaluations la concordance entre objectifs et réalisations.
- En rappelant les priorités décidées par l'équipe (le cas échéant en arbitrant des nouvelles décisions).
- En adaptant les choix aux nouveaux besoins décelés dans le centre.
-

### **Elle est responsable :**

- Des personnes : respect de l'intégrité physique et morale.
- Des idées : respect des choix éducatifs de l'organisation, des familles.
- Des prestations : moyens mis à disposition des participants et de l'équipe.
- De ses obligations : réglementations, assurances, fonction employeur. La directrice est une formatrice.

Elle associe les membres de l'équipe d'encadrement et les participants aux choix déterminant les modes d'organisation du centre.

Elle responsabilise chacun dans ses attributions et délègue des missions dans le but de faire progresser chacun dans ses compétences et sa fonction. Elle met en place des moyens d'évaluation, afin de donner à chaque animateur les moyens de progresser dans son action.

Elle repère et accompagne les besoins de formations.

Ayant une triple responsabilité devant la loi, devant l'équipe et devant l'organisme gestionnaire, il y a des points non négociables avec la directrice tels que : **LA DROGUE, L'ALCOOL ET TOUT CE QUI PEUT METTRE LA VIE D'UN JEUNE OU D'UN ADULTE EN DANGER**. Le non-respect de ces règles, sera pour l'animateur vacataire une cause de renvoi immédiat avec la rédaction d'un rapport circonstancié à la DSJES.

### **L'animateur :**

L'animateur est un agent de relation, qui a pour mission, au sein d'une équipe, de mettre en œuvre des vacances et des loisirs de jeunes dans le cadre de projets individuels et collectifs.

L'animateur est un agent de relation : Par son écoute attentive, il prend en compte les spécificités de chacun.

En donnant des références collectives et individuelles il instaure un cadre relationnel qui favorise :

- Le respect mutuel et la convivialité,
- Les progrès individuels et collectifs.

Il est cohérent entre ce qu'il dit, et ce qu'il fait. Il développe des relations interpersonnelles qui favorisent l'autonomie.

L'animateur est une personne facilitant l'expression individuelle et collective : Il conçoit les temps d'activité et de vie quotidienne comme moyen d'accès à une prise de responsabilité progressive.

Il suggère, suscite, valorise et propose des projets. Il les accompagne pour les faire aboutir.

Il favorise la création et la découverte, notamment par le jeu. Sa connaissance pédagogique lui permet d'intervenir selon 5 registres :

- Démontrer
- Faire avec
- Donner à faire
- Faire-faire
- Laisser-faire

Personne-ressource, il dispose de compétences techniques lui permettant de favoriser l'expression individuelle et collective.

Il associe les jeunes aux décisions concernant la vie collective.

L'animateur est une personne responsable : L'ensemble de son action est guidé par le souci de garantir la sécurité physique et affective de tous.

Il est structurant : il donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité. Respectueux des idées des autres, il a lui-même des convictions, les exprime, sait les défendre et, de ce fait, est référent.

### **L'évaluation :**

#### **Évaluation de l'équipe d'animation :**

**Qui ?** Le directeur du Centre de Loisirs est chargé d'évaluer les animateurs stagiaires ainsi que les animateurs sans formation.

**Quand ?** L'évaluation de ces membres d'équipe d'animation se fera après chaque période travaillée (périscolaire et/ou extra-scolaire).

**Comment ?** L'évaluation est individuelle et se présente sous la forme d'une grille de compétence, celle-ci est remplie conjointement par la directrice et l'animateur évalué.

#### **Bilan hebdomadaire :**

Chaque semaine, une réunion de bilan sera organisée. L'objectif du bilan hebdomadaire est de dégager les freins et leviers de la semaine, et de trouver les réponses adaptées aux problématiques rencontrés par les membres de l'équipe d'animation.

- Déroulement des activités
- Relations au sein de l'équipe d'animation
- Relations avec la direction
- Évaluation de la conduite du projet pédagogique
- Les problèmes rencontrés dans les groupes
- Les repas, les pique-niques ...

Cette réunion a également pour objectif d'organiser les activités principales de la semaine à venir (grands jeux, sorties et fête), et de faire le point sur le matériel et les accessoires nécessaires. Les commandes de matériel seront effectuées en fonction des projets.

#### **Évaluation des temps extra-scolaires :**

**Qui ?** L'évaluation des vacances a pour objectif de recueillir les appréciations des enfants et de leur famille. L'ensemble de ces éléments doit permettre d'ajuster l'organisation de la structure d'accueil et les orientations pédagogiques des prochaines vacances.

**Quand ?** L'évaluation de la structure d'accueil intervient la semaine suivant les vacances.

**Comment ?** L'évaluation des vacances prend la forme d'une enquête de satisfaction.

**Petit +** : Un questionnaire est remis aux familles, lesquelles après l'avoir rempli, la dépose dans une boîte mise à leur disposition dans la salle d'activités

### **Le public** :

Tout d'abord rappelons qu'il ne s'agit pas d'un public mais des publics ; on parle de préadolescence et d'adolescence. Les points communs entre ces deux notions :

- Le besoin d'identification
- Les changements hormonaux et corporels
- Le besoin d'autonomie et de responsabilisation

La structure « Les Anim'Jeunes » accueille sans distinction de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de nationalité, de condition sociale, de conviction philosophique ou religieuse.

Accueillir un jeune entre 11 et 17 ans c'est considérer l'ensemble des temps de vie du jeune.

### **Les préadolescents** (10-13ans)

<p><b><u>Besoins physiques</u></b> :</p> <p>Début de la puberté et des transformations physiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance variable selon les jeunes.</li> <li>• Corps maladroît et manque d'assurance.</li> <li>• Désir de se dépasser.</li> </ul>	<p><b><u>Besoins sociaux</u></b> :</p> <p>S'intégrer dans un groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance croissante de la vie sociale.</li> <li>• Appartenance à un groupe tout en gardant sa personnalité.</li> <li>• Identification à des figures d'autorité.</li> <li>• Souhaite être valorisé.</li> <li>• Esprit de compétition.</li> </ul>
<p><b><u>Besoins affectifs</u></b></p> <p>Affirmation de la personnalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détachement du milieu familial.</li> <li>• Début de l'opposition aux parents.</li> <li>• Souhaite être autonome.</li> <li>• Emotivité affective.</li> <li>• Variations d'humeur.</li> </ul>	<p><b><u>Besoins intellectuels</u></b></p> <p>Conquête et maîtrise des techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt pour les créations élaborées.</li> <li>• Esprit d'équipe et de compétition.</li> <li>• Réflexion et raisonnement critiques.</li> </ul>

### **Les besoins des jeunes de 14 à 17 ans**

Besoin de confiance	Besoin de sécurité	Besoin de responsabilité	Besoin d'espoir
La confiance est inconditionnelle et ne se marchand pas. Celui qui reçoit la confiance peut ensuite la donner aux autres. La confiance ramène l'estime de soi et donne l'envie d'agir.	Le sentiment de sécurité passe par des repères, des références, des convictions parentales, en aucun cas par l'imposition de limites ou d'interdits, ou par l'autorité, qui ne sont que les expressions du pouvoir. Elle implique de réassurer, de soutenir constamment l'adolescent.	L'adolescent a moins besoin d'être responsabilisé que d'assumer des responsabilités à la fois personnelle et sociales. La responsabilité ramène le sentiment d'utilité.	Ce qui manque le plus aux adolescents dans un monde très exigeant : réussir en classe, réussir en amour, choisir le bon métier.
Besoin de dialogue	Besoin d'autonomie	Besoin d'affection	Besoins complémentaires
Le dialogue est de l'échange d'idées donc de désaccords : penser par soi-même, c'est penser différemment d'autrui. Le dialogue suppose qu'on soit d'égal à égal avec l'autre. Le dialogue est une réponse préventive à la violence.	L'autonomie est le pouvoir de choisir soi-même ses règles de conduite, l'orientation de ses actes et les risques que l'on est prêt à courir. L'adolescent doit expérimenter pour grandir : il a donc le droit de se tromper.	L'affection (amour et amitié) est ce qui importe le plus à l'adolescent qui a besoin d'aimer et d'être aimé. L'adolescent a besoin qu'on lui dise combien il est important pour les autres, pour ses parents surtout. On n'aime jamais assez ni trop.	Besoin de présence d'adulte Besoin d'appartenance Besoin de reconnaissance Besoin d'intimité

### **Attentes et besoins du public :**

- Estime de soi
- Avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir gérer ses émotions
- Savoir gérer son stress Savoir résoudre les problèmes
- Savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée créatrice
- Avoir une pensée critique
- Savoir communiquer efficacement
- Être habile dans les relations interpersonnelles

### **Renforcer le lien entre les structures :**

#### **Public 11-13 ans :**

A 11 ans l'enfant quitte l'école élémentaire pour entrer au collège. Son quotidien scolaire va changer, ses besoins et ses attentes concernant les structures de loisirs également. Ces spécificités conduisent souvent les organisateurs à proposer un espace distinct, voire une structure distincte.

L'enfant sera amené à quitter l'accueil de loisirs + 6ans ans pour aller vers un autre lieu structuré par d'autres règles, d'autres codes et fréquenté par des personnes plus âgées que lui. Ce changement d'espace peut être source d'inquiétude pour lui et peut l'amener à en fuir la fréquentation.

A prévoir : L'organisation d'une « passerelle », entre ces deux modes d'accueils devra être pensée au sein de l'équipe d'animation. L'enfant aura besoin d'être rassuré par des occasions de mieux

**L'accueil de loisirs accueille essentiellement des jeunes de 11 à 13 ans. Il n'est pas, aujourd'hui, prévu d'activités différenciées entre les 11-13 ans et les 14-17 ans. Néanmoins cela pourrait-être envisagé.**



### **S'ancrer dans un projet de territoire :**

Avec l'entrée au collège, les jeunes côtoient un établissement scolaire parfois hors de leur commune de résidence. Afin de déterminer la plus-value d'un accueil des 11-17 ans et répondre à un éventuel besoin,

**A noter** : Un diagnostic est en cours dans le cadre de la Convention Territoriale Globale. diagnostic. La politique de jeunesse peut s'envisager au-delà d'une structure ou d'un lieu d'accueil et s'incarne dans un projet partagé entre les élus et les acteurs de la communauté éducative, en lien avec les habitudes de vie des jeunes. Associer les jeunes, les associations, le collège aux propositions qui sont faites en faveur des jeunes, créer du réseau pour aller sur leurs espaces de confiance, savoir les orienter selon leurs problématiques pour agir en complémentarité, favorisera donc leur participation et leur implication. Il s'agit aussi, autour de cette notion de territoire, de mobiliser des temps de concertation entre les différents acteurs éducatifs pour penser les collaborations et les réseaux au service des problématiques des jeunes. Mieux les connaître les acteurs, c'est aussi mieux orienter les jeunes.

### **Public 14-17ans :**

Créer des liens entre les différentes structures d'accueil du jeune c'est aussi prendre en considération chacune des étapes de son parcours de vie et l'accompagner à travers des temps de « passerelle ». Ainsi les 14-17 ans pourront-ils par exemple proposer des temps d'animations aux plus jeunes qui visiteront leur structure une fois par période. Ce projet vécu en commun permettra de favoriser l'échange et le partage. Les jeunes de 11-13 ans pourront ainsi se voir présenter comment fonctionne l'espace jeune, quelle est son organisation. Dans ce rôle de guide, de tuteur, les jeunes de 14-17 ans seront, quant à eux, responsabilisés, impliqués en tant que force de proposition, garants du bon déroulement de ces temps de rencontre. Il s'agit d'initier chez eux la culture du projet, de la préparation à la concrétisation et de développer ainsi les questions d'initiative et d'engagement. Des sorties en commun peuvent aussi faciliter la rencontre entre les mineurs et permettre aux plus jeunes de ne pas appréhender leur fréquentation de la structure. Cela permettra de les rassurer, de découvrir les règles et d'identifier les jeunes qui fréquentent l'espace jeune. La structure deviendra peu à peu familière avant même qu'ils la fréquentent. Le besoin de se voir proposer un cadre sécurisé, de confiance reste important à cet âge.

### **Renforcer les collaborations avec les familles :**

#### **Public 11-13 ans :**

Les structures d'accueil de mineurs entre 11 et 13 ans côtoient moins les familles. Les jeunes commencent à venir et repartir seuls de l'espace d'accueil. Pour autant, un temps de rencontre et d'échanges avec les familles reste nécessaire. Il permettra de définir avec les parents le degré de maturité du jeune, ses besoins d'accompagnement ou de responsabilisation. En appréhendant ainsi avec les parents et le jeune les espaces d'autonomie, les droits et les devoirs, les autorisations de sorties, l'équipe d'animation propose un cadre structurant. Cet échange préalable recouvre aussi un enjeu en termes d'interconnaissance avec les familles et donc de mise en confiance. En cas de difficultés rencontrées avec leur enfant, elles seront d'autant plus enclines à informer l'équipe. Fondements de la coéducation, la rencontre, l'échange, la confiance partagée avec les familles sont autant de piliers qui permettront de soutenir le jeune en cas de besoin. Rencontrer les familles c'est aussi ouvrir la possibilité à une réflexion co-construite sur la jeunesse dans un territoire donné, qui sont nos jeunes et quelle place leur donner ? Pour autant, la présence des parents dans la structure

peut être plus ou moins bien vécue selon les jeunes : il est donc possible d'organiser cette rencontre avec la famille dans un lieu distinct.

### **Créer des espaces de rencontres :**

Être présent sur les espaces de vie des jeunes, c'est rendre visibles les propositions éducatives qui leurs sont destinées. Pour construire avec eux et pour qu'ils se construisent dans ces espaces éducatifs, il est préférable d'aller à leur rencontre. Pour ce faire, si la proximité du collège peut favoriser la fréquentation de la structure, d'autres espaces de rencontres sont également envisageables, notamment les espaces numériques. La formation des équipes aux modes de communication et d'information de la jeunesse doit de ce fait être considérée comme un enjeu de développement de l'offre éducative. A un âge où le jeune se construit une identité et une culture par rapport à un groupe, favoriser les rencontres entre les jeunes, notamment d'autres structures, permettra de travailler tant sur la cohésion de groupe que sur l'altérité. A l'occasion de festivals, de rallyes ou de sorties sportives comme culturelles ces rencontres restent formatrices.

### **Public 14-17 ans :**

L'espace jeune devenu un cadre familier, un lieu tiers où le jeune évolue en confiance, la présence des parents au sein de ce lieu pourra parfois être considérée comme une intrusion. Pour autant, le lien avec la famille reste essentiel. Si parfois l'inscription se limite à un dépôt de dossier remis au jeune - parfois 3 à 4 fois pour qu'il le transmette enfin à sa famille et le retourne complété et signé- le temps de l'inscription est pour autant un moment à mettre à profit pour créer une relation avec la famille. Le lieu d'inscription peut être dissocié du lieu d'accueil afin de respecter l'espace du jeune et de permettre l'échange entre le directeur de la structure et la famille. Cette rencontre va permettre de définir le degré d'autonomie de l'enfant, de présenter la structure et ses objectifs pédagogiques, de faire du lien en cas de fratrie, etc. Certaines familles ont parfois une relation plus distanciée avec leur enfant : face à l'émancipation du jeune elles peuvent être en demande d'informations sur son comportement, pour bénéficier d'un regard croisé sur les problématiques qu'elles vivent au quotidien. L'échange avec les familles initie une dynamique éducative et permet d'être vigilant à l'échelle d'un territoire pour accompagner les parents en perte de repères et pour proposer des relais, pour créer du lien entre les familles et les services. Afin de le rendre opérationnel, ce lien s'inscrit dans le projet de territoire qui coordonne et croise les différentes approches des professionnels. Réussir à rencontrer les parents permet de créer un climat de confiance avec la famille, d'être par exemple informé en cas de bouleversement impactant le jeune pour mieux appréhender et comprendre son comportement. Cela permet aussi de connaître son environnement pour savoir comment le pousser à aller plus loin. Connaître les parents c'est aussi s'appuyer sur eux dans la mise en œuvre de démarche de projets, pouvoir compter sur eux pour rappeler les échéances, rappeler les engagements de présence des jeunes à certaines actions. Enfin connaître les parents c'est pouvoir associer les familles aux actions de valorisation des projets. Pour autant, entre 14 et 17 ans, le jeune s'émancipe et quitte le cadre familial pour investir le cadre social, y trouver un rôle et une place. L'espace jeune sera garant de cette autonomisation du jeune et le lien avec les familles doit être envisagé autour de ce principe d'initiative individuelle du jeune.

Accueillir un jeune entre 11 et 17 ans c'est avoir une équipe formée sur les besoins du jeune.

**Favoriser les postures professionnelles adéquates :**

**Public 11-13 ans :**

La formation sur les postures éducatives notamment autour de la question de l'autorité, du rôle et de la place de l'animateur permettra aux équipes d'animation de répondre au mieux au phénomène de groupe. En cas de difficulté de positionnement de l'animateur, poser la référence à l'extérieur de l'espace d'accueil et vivre des choses avec le groupe peut permettre de renforcer le lien éducatif hors de la structure où les jeunes se sentent parfois trop en confiance.

**Public 14-17 ans :**

**Renforcer la professionnalité de l'équipe d'animation :**

En règle générale, on observe moins de turn over sur les équipes d'animation des espaces jeunes. Cela permet d'autant plus d'envisager des formations qualifiantes, des formations continues ou encore des formations internes afin d'accompagner la montée en compétences des équipes. La particularité du public accueilli incite en effet à favoriser la mise en place d'une équipe formée, permanente, expérimentée et mixte :

- Une équipe formée à la jeunesse, pour déterminer quelles sont les compétences à travailler chez les jeunes en priorité ;
- Une équipe permanente pour accompagner les projets et créer de la confiance ;
- Une équipe expérimentée pour réussir à se positionner face à des jeunes qui rentrent dans l'âge adulte ;
- Une équipe mixte pour qu'à l'âge où des questions de l'ordre de la santé ou de l'éducation à la sexualité se posent encore, le jeune ne soit pas freiné dans sa démarche par la gêne de s'adresser à un animateur de sexe opposé.

**Favoriser les postures professionnelles adéquates :**

Être animateur auprès de 14-17 ans c'est parfois avoir l'impression de devoir être généraliste en tout et spécialiste en tout, pouvoir informer et savoir être disponible et accessible. Des temps d'acculturation auprès d'autres acteurs éducatifs du territoire comme les points information jeunesse, permettent de pouvoir réorienter les jeunes en positionnant l'animateur dans sa mission d'animation et en s'appuyant sur des partenaires complémentaires en capacité de prendre le relai. Les équipes d'animation doivent pouvoir définir leur rôle et les limites de leur action éducative pour pouvoir renforcer l'accompagnement des jeunes en s'entourant de partenaires.

**Renforcer la mission de formateur du directeur auprès des équipes :**

Faire naître des envies et permettre l'expression, donner de la liberté mais faire respecter un cadre, faire émerger tous les possibles mais les soumettre à la réalité, animer un groupe mais considérer chaque jeune, amener à se projeter mais relancer pour maintenir la motivation seront autant d'exemples de complexité que l'animateur professionnel aura à animer pour impliquer les jeunes dans des projets. Le projet pédagogique accompagne l'animateur dans la mise en œuvre organisationnelle

de ces enjeux éducatifs. Le directeur soutient et accompagne son équipe au quotidien et échange avec les animateurs sur leurs besoins en formation pour accompagner les jeunes dans la prise d'initiative. En effet, la connaissance des besoins des jeunes, l'accompagnement de projets, la posture de l'animateur-accompagnateur seront autant de compétences à déployer pour animer avec les jeunes.

**Se former pour s'adapter aux nouvelles pratiques des jeunes :**

Dès l'adolescence, les pratiques numériques viennent s'ancrer dans le quotidien de la majorité des jeunes. L'utilisation du numérique comme moyen de communication des jeunes est à prendre en compte dans la communication des structures et dans le lien qu'elles peuvent entretenir avec les jeunes via internet. Utiliser ces moyens de communication pour informer et mobiliser sur des projets nécessite des compétences techniques à renforcer pour les animateurs professionnels.

**Se former pour animer et réguler des espaces d'expressions avec les jeunes :**

Prévenir les dérives du net, éduquer aux médias, éveiller les consciences par des échanges sur des faits de société nécessite des compétences et un positionnement particulier de l'animateur. Rester neutre, réguler les échanges ou les relancer, construire une démarche scientifique avec les jeunes, être bienveillant, seront des enjeux de formation pour pouvoir répondre aux besoins de s'affirmer, de s'exprimer, de découvrir ou tout simplement de se sentir considéré comme un grand.

Accueillir au sein d'un projet

Accueillir un jeune entre 11 et 17 ans c'est avoir un projet partagé et investi.

Affirmer les enjeux éducatifs de l'ACM au sein d'un projet éducatif ainsi que les moyens octroyés pour prendre en compte leurs besoins.

**Public 11-13 ans :**

En définissant le cadre de travail et les finalités éducatives de l'équipe d'animation, l'organisateur de l'accueil de loisirs structure les pratiques et les possibilités pédagogiques de l'équipe d'animation. Un des préalables du développement de projet à vocation éducative est de pouvoir identifier les pratiques et les caractéristiques des jeunes sur leur bassin de vie. En ayant conscience de ces éléments, l'organisateur en lien avec son équipe d'animation est à même de déterminer les créneaux horaires d'ouverture où les jeunes ne sont pas déjà en activité ainsi que les moments où ils peuvent être disponibles (week-end, soirée,...). Ce public est confronté à des véritables difficultés de mobilité géographique : la distance avec l'accueil de loisirs est un frein à leur participation. De même, la notion de repères est encore très marquée pour les 11-13 ans et une majorité d'entre eux peuvent avoir construit des barrières mentales qui limitent leur mobilité. Développer des possibilités de rencontre et d'activités hors des murs de l'accueil de loisirs pour aller vers les espaces de confiance des jeunes constitue un enjeu d'accessibilité.

**Structurer la mise en œuvre des objectifs de l'organisateur dans le projet pédagogique :**

Un des enjeux du développement de compétences pour ce public va être la capacité de l'équipe à créer les conditions adéquates pour que le préadolescent participe activement à la construction de projets.

Les méthodes pédagogiques favorisant la prise d'initiative, la responsabilisation ne peuvent se structurer dans le temps qu'à partir d'une volonté affirmée de l'organisateur au travers de son projet éducatif. Parce que cette ambition est au service du renforcement des aptitudes des jeunes transférables dans leur vie de tous les jours, elles devront être expliquées – voire justifiées – auprès des familles. Entre 11 et 14 ans, ces mineurs ont une plus grande capacité à se projeter et à s'impliquer dans des projets sur du moyen terme (quelques mois). Dans ce type de démarche, il sera nécessaire pour le jeune de voir le fruit de son implication afin de maintenir son envie de participer à d'autres dynamiques. Pour autant, conduire des démarches de participation active avec ce public, initier des projets à partir de l'expression des envies des jeunes sera d'autant plus pertinent si le centre de loisirs les prépare dès le plus jeune âge à cette autonomie.

#### **Public 14-17 ans :**

Les parcours de vie de chaque jeune de 14 à 17 ans comme leurs problématiques se multiplient et se singularisent : choix d'orientation, besoins d'informations en santé, situations de mal-être plus ou moins verbalisées, entrée dans la vie active, etc. Dans une dynamique de coéducation, les structures d'accueil du jeune pourront l'accompagner autour de certaines de ces problématiques. Impulser et soutenir les dynamiques de réseau et de partenariat pour accompagner les jeunes dans leur parcours de vie permettra, notamment, de répondre à cette nécessité de coéducation.

#### **Le projet pédagogique :** une démarche éducative pour accompagner les jeunes dans leur vie future

Faire ses courses, ses repas, se déplacer, découvrir un nouvel environnement, faire ses propres choix, réaliser des démarches administratives ou postuler à un emploi, seront autant d'actions que ces futurs adultes auront à réaliser. Un des objectifs de l'accueil de loisirs avec cette tranche d'âge sera de préparer les jeunes à cette future vie au travers du développement de compétences transférables. Soutenir l'engagement des jeunes dans des projets collectifs ou individuels, impulser des expériences d'ouverture culturelle et géographique, aiguïser le sens critique, permettra de créer les conditions de développement de ces compétences ou aptitudes. Les activités et les temps de vie quotidienne seront donc supports à l'exercice de ces compétences à travers des modalités pédagogiques qui mettent l'initiative des jeunes comme objectif.

#### **Evaluer pour s'adapter :**

De manière générale, l'évolution permanente des pratiques des jeunes est en contradiction avec l'image de manque d'énergie qu'ils renvoient parfois aux adultes. Pour la directrice et l'équipe d'animation, il s'agira de maintenir une dynamique de projets tout en conservant une qualité d'accueil adaptée aux besoins des jeunes. La réflexivité sur les pratiques d'animation et l'évaluation quotidienne des projets conduits seront des éléments clefs pour adapter l'accueil de loisirs aux besoins et pratiques des jeunes. Les modalités d'accueil et l'utilisation des outils numériques devront pouvoir être questionnées quotidiennement pour les adapter au public visé.

L'évaluation est conditionnée par les objectifs que le projet pédagogique établit ainsi que par ceux qui sont définis par l'animateur dans la préparation de ses activités. Les démarches d'évaluation peuvent s'attacher à analyser si les projets, les actions, l'organisation des temps de vie quotidienne créent les conditions propices au renforcement de l'autonomie des 11-13 ans. Pouvoir évaluer un projet, une action, une méthode c'est aussi se demander si elle a eu un effet positif sur le développement de l'enfant. Identifier au préalable les compétences visées est un élément clef de cette démarche.

L'évaluation, c'est aussi permettre une réflexivité sur les pratiques qui s'organise lors de temps et d'espaces de concertation.

#### **Préparer l'accueil :**

Accueillir un jeune entre 14 et 17 ans c'est avoir du temps pour préparer et analyser l'animation proposée

#### **Public 11-13 ans :**

##### **AVOIR DES TEMPS DE PRÉPARATION SUFFISANTS, QUESTIONNER SES PRATIQUES D'ANIMATION :**

Laisser le choix aux mineurs dans l'impulsion de leur projet demande de la compétence, de la réactivité et du cadrage. Pour se donner la possibilité de préparer avec les jeunes voire d'improviser avec eux, il est nécessaire d'avoir une grande maîtrise en termes d'accompagnement de projets afin de discerner la plus-value éducative du projet. Ces compétences d'animation se construisent en équipe et individuellement à travers des temps de concertation et de retours sur pratique et grâce à du temps de préparation dédié.

##### **DÉFINIR DES TEMPS DE CONCERTATION EN ÉQUIPE SELON UNE FRÉQUENCE ADAPTÉE :**

La concertation au sein de l'équipe d'animation sera nécessaire pour co-construire le projet pédagogique, le faire vivre et l'évaluer. La concertation permet aussi de partager des règles de vie et des postures propres à l'identité de la structure, d'échanger sur les mineurs afin d'individualiser l'accueil, de définir les modalités de communication auprès des jeunes et de leur famille et penser ensemble un projet d'animation. Le temps nécessaire pour développer cette cohérence est une réelle plus-value éducative et humaine accordée à la structure.

##### **FAVORISER LES TEMPS D'ÉCHANGE DE PRATIQUES :**

Pour réinterroger des pratiques et distancier les réflexions il est opportun de bénéficier d'un regard extérieur. Pour cela, les temps de réseau inter structures permettent non seulement d'échanger et de mutualiser des outils mais aussi de re questionner les approches éducatives en faveur de ce public, de penser le lien aux familles et d'approfondir le projet de territoire.

#### **Public 14-17 ans :**

##### **Préparer, réguler, échanger, pour mieux animer le projet :**

Les animateurs d'espace jeunes sont rarement en zone de confort dans leur pratique : sans cesse réinterrogée, elle est à adapter en permanence. En effet le caractère non-captif du public accueilli implique d'autant plus d'être attentif aux choix des jeunes et de renouveler les propositions. De plus, les dynamiques générationnelles qui se succèdent au sein de la structure sont d'autant plus marquées à ces âges à travers notamment l'affirmation des centres d'intérêts, les positionnements du groupe. Le besoin d'appartenance à un groupe s'affirme avec aussi le besoin de se distinguer individuellement. L'animateur navigue entre ces contradictions et adapte ses propositions, sa pratique tout en travaillant sur la question de l'engagement, du choix et de ce qu'il implique. Cette posture maintient une autorité attentive et à l'écoute avec une forte capacité de réactivité. Afin d'accompagner l'équipe dans cette pratique exigeante, l'organisateur veille à ce qu'elle ait du temps de préparation, de régulation et d'évaluation en équipe du projet poursuivi par la structure.

### **Permettre la réflexivité sur les pratiques en croisant les regards :**

Travailler sur les postures c'est rechercher le sens des pratiques professionnelles. L'analyse des postures éducatives et de leurs portées chez les jeunes, en termes de développement de compétences, facilite la mise en œuvre des objectifs du projet. Des temps d'échanges en réseau permettent de nourrir les pratiques et sont propices à poser un regard distancié sur les pratiques professionnelles tant au niveau individuel qu'au niveau de l'équipe.

### **Accueillir pour faire grandir :**

Accueillir un jeune entre 11 et 17 ans, c'est lui permettre d'investir ses activités et ses temps de vie quotidienne.

### **Animer avec des 11-13 ans :**

#### **PENSER L'ACTIVITÉ EN FONCTION DE SA FINALITÉ POUR L'ENFANT :**

Les jeunes de 11 à 13 ans sont plus autonomes, ils commencent à pouvoir « se garder seul », se déplacer seul. Ainsi leur présence dans la structure d'accueil est, pour la majorité d'entre eux, un choix de leur part. En ce sens, ils souhaitent pouvoir faire ce qu'ils ont envie de faire à l'instant T : leur adhésion à une proposition d'activité de l'adulte est plus complexe, il est nécessaire de les intéresser, de travailler sur la découverte, l'implication et la motivation avec un souci de réactivité permanent. Mais il n'en demeure pas moins une réelle contradiction entre ce que le jeune attend et ce dont il a besoin, l'animateur sera donc amené à penser les activités à partir des pratiques des jeunes dans un souci d'adhésion tout en maintenant un souci d'éducation. Il veillera à ne pas se laisser emporter par les souhaits des mineurs pour maintenir une plus-value éducative dans l'activité proposée. Pour autant, l'expression de leur choix et leur positionnement dans la construction de projets participent en tant que tels au développement de compétences : à travers l'affirmation d'eux-mêmes, l'empathie avec les autres dans l'échange de propositions, la faculté de pouvoir prendre des décisions, etc. C'est aussi l'âge où se développe l'esprit critique, notamment face aux médias ou au monde digital. La question des usages et de la portée des outils numériques va par exemple permettre aux mineurs de distancier leur approche, d'analyser, de questionner, de vérifier par eux-mêmes avant d'apporter leur crédit à n'importe quelle affirmation.

#### **CONCEVOIR LES TEMPS DE VIE QUOTIDIENNE COMME DES OUTILS AU SERVICE D'OBJECTIFS ÉDUCATIFS :**

S'affirmer par un groupe, dans un groupe ou face à un groupe, autant d'enjeux dans la construction identitaire du jeune à cet âge. Parfois des techniques d'animation et des postures éducatives seront nécessaires pour créer du lien face à un besoin de s'affirmer au détriment des autres. L'importation des conflits extérieurs ou numériques à l'intérieur de l'espace d'accueil n'est pas à négliger. Les temps de vie quotidienne, parfois plus que des discours raisonnés vont conduire à connaître l'autre, agir à ses côtés et mieux le comprendre. Les mini camps sont des outils par excellence au service du vivre ensemble, en assumant la vie quotidienne, en partageant des services, en agissant pour les autres, chaque jeune sera amené tour à tour à dépendre des autres et à ce que les autres dépendent de lui.

#### **RESPONSABILISER ET CONSTRUIRE L'AUTONOMIE :**

Susciter l'émergence de projets c'est aussi respecter l'échelle d'autonomie des jeunes pour prendre en compte le degré de liberté et de choix dont ils pourront faire preuve. Pour l'animateur cela nécessite de bien connaître son groupe voire d'individualiser son approche. Travailler l'autonomie dans toutes ses facettes, c'est aussi responsabiliser les jeunes en leur confiant du matériel de bricolage pour

construire les décors du festival par exemple, en lui demandant de réserver le bus pour la sortie ou encore en le laissant gérer la cuisson de la viande en mini camp. Ces expériences concrètes participent à lui faire prendre conscience de ses propres aptitudes face aux exigences de la vie quotidienne.

**Animer avec des 14-17 ans :**

### **RENFORCER LES COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES DES JEUNES :**

En complément de l'éducation parentale et en partenariat avec les acteurs éducatifs concernés, l'accueil de loisirs pourra accompagner les jeunes dans leur besoin de vivre des expériences capitalisables dans leur vie future. Sortir du territoire, donner l'envie de s'impliquer dans des projets solidaires ou dans des actions pour récolter de l'argent afin d'autofinancer des projets, leur laisser l'initiative des actions de préparation d'un projet mini-camp sont des exemples d'activités où les jeunes peuvent construire des compétences transférables dans leur vie quotidienne et future. De même, avec la prédominance d'internet comme moyen d'accès à l'information et le besoin de s'ouvrir au monde, l'accueil de loisirs éducatif aura tout intérêt à développer des actions et des postures à même d'aiguiser le sens critique des jeunes sur la complexité du monde qui les entoure.

### **C'EST DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES JEUNES POUR LES AIDER DANS L'APPROPRIATION DES OUTILS DU QUOTIDIEN**

Pour accompagner les jeunes dans l'affirmation de leur citoyenneté, l'accueil de loisirs aura tout intérêt à porter attention au développement de l'esprit critique. En complémentarité avec des professionnels maîtrisant une technicité (mouvements d'éducation populaire, information jeunesse, ...), des activités peuvent permettre de découvrir autrement l'usage des outils numériques du quotidien. Sensibiliser au codage, appréhender le fonctionnement des réseaux sociaux, ou utiliser un outil numérique du quotidien comme moyen de création (tel que la réalisation d'un film avec un téléphone portable) sont autant d'exemples pour démystifier ces outils et porter un autre regard sur leur impact dans notre vie.

**Individualiser l'accueil :**

Accueillir un jeune entre 11 et 17 ans, c'est accueillir une personne au sein d'un groupe

**Public 11-13 ans :**

#### **INDIVIDUALISER : C'EST ÊTRE EN CAPACITÉ D'ÉCOUTE**

A ces âges, le besoin d'appartenance à un groupe s'affirme et se caractérise, entre autres, par des déplacements en bande. Pour autant, pour pouvoir grandir et s'affirmer, accueillir la personne dans sa singularité est un enjeu d'une ambition de coéducation. Il s'agit pour l'équipe d'animation de pouvoir, notamment, se rendre disponible lors des temps informels tel que l'accueil. Par exemple, un vrai « comment ça va ? » signifiant « je suis disponible pour t'écouter » donne l'ouverture à l'échange. Avoir conscience de l'humeur du jeune permettra à l'animateur d'adapter sa posture et ses attentes sur le degré d'implication que peut investir un jeune dans une activité ou un projet. Cela éclairera aussi l'animateur sur l'opportunité de favoriser d'éventuels liens entre le jeune et les groupes de pairs présents sur l'accueil de loisirs.

#### **INDIVIDUALISER : C'EST ÊTRE EN CAPACITÉ DE SE POSITIONNER SUR SA MISSION ÉDUCATIVE**



Pour cela, l'équipe d'animation doit être en nombre suffisant pour pouvoir être, au même moment, en position de régulation, d'animation avec des groupes, de mise en activité, ainsi que d'échanges avec des personnes. Au cours de ces échanges, l'animateur doit être au clair sur son cadre d'intervention et sur ses missions. En fonction du message livré par le jeune, il pourra être « seulement » dans une posture d'écoute bienveillante, ou dans une logique d'accompagnement vers d'autres structures plus adaptées à la problématique, ou d'alerte en cas de mise en danger. Être en capacité d'écoute de la parole d'un jeune nécessite d'avoir porté une réflexion en équipe sur les postures, les relations partenariales mais aussi les modalités de signalement en cas d'évènement grave. De même, les temps de régulation en équipe permettront de renforcer la qualité des interventions des équipes en renforçant leur connaissance du public accueilli ainsi que leur connaissance des partenaires.

### **INDIVIDUALISER C'EST INITIER DES MOMENTS DE RENCONTRE**

Le besoin d'appartenance des jeunes entraîne fréquemment la constitution de bandes peu enclines naturellement à s'ouvrir à d'autres jeunes fréquentant la structure ou participant aux activités. La volonté d'individualiser l'accueil de la personne amène l'équipe d'animation à penser les manières de favoriser les rencontres entre les bandes mais aussi entre les jeunes. En ce sens, les phases d'intégration lors de période de vacances – par exemple – conçues à partir d'activités de connaissance développant l'empathie et la découverte de l'autre peuvent faire échos à ces enjeux éducatifs.

#### **Public 14-17 ans :**

##### **Individualiser c'est être en capacité de reconnaître la singularité de chaque jeune :**

Malgré des dynamiques de déplacement en bande, chaque jeune qui vient à l'accueil de loisirs est singulier, tant dans ses capacités, sa trajectoire de vie et ses humeurs du moment. Pour conduire des projets collectifs mobilisateurs ou faire vivre la dynamique d'accueil lors des temps de vie quotidienne, la connaissance de ses publics permettra à l'animateur d'adapter ses attentes, ses postures et son accompagnement dans des projets vis-à-vis des jeunes. Observer qu'un jeune arrive d'une humeur maussade permettra à l'animateur d'être vigilant au cas où il aurait besoin de se confier mais aussi de ne pas le mettre dans une situation qu'il ne pourrait pas assumer à ce moment de l'accueil.

### **INDIVIDUALISER C'EST ÊTRE EN CAPACITÉ D'ÉCOUTER ET D'ACCOMPAGNER :**

Cette (re)connaissance de chaque jeune est un enjeu pour construire une relation de confiance qui puisse lui ouvrir la possibilité de parler à un adulte référent en cas de besoin.

#### **Sécurisé l'accueil :**

##### **Accueillir un jeune entre 11 et 17 ans c'est lui proposer des repères**

#### **Public 11-13 ans :**

### **DES REPÈRES POUR CONSTRUIRE SA PLACE DANS UN PROJET**

En grandissant et selon des degrés propres à chacun, les jeunes de 11 à 13 ans vont pouvoir agir en plus grande autonomie et faire preuve d'un degré d'implication plus important que les plus jeunes. Pour autant, ce besoin d'autonomie et de reconnaissance de ses capacités s'inscrit dans la recherche de repères structurants. Bien plus que les plus grands, les 11-13 ans ont besoin de stabilité dans la recherche de repères structurants. Bien plus que les plus grands, les 11-13 ans ont besoin de stabilité dans l'équipe d'animation pour choisir des référents de confiance. Pour aiguiller un jeune, lui donner la possibilité de parler de lui, transmettre des valeurs, favoriser son expression, construire des projets,

il faut qu'il soit en confiance au sein du groupe mais aussi avec l'animateur. Cette confiance qui se construit dans la durée implique une stabilité d'une partie de l'équipe d'animation.

### **DES REPÈRES POUR ACCOMPAGNER LES ÉTAPES D'UN PARCOURS DE VIE**

Changer de structure d'accueil dès les mois qui suivent la rentrée au collège amènera à créer des liens avec d'autres animateurs, à rencontrer d'autres jeunes plus grands ainsi qu'à disposer d'une marge de liberté encadrée plus importante. De même, le passage au lycée sera source de changements. Pour accompagner ces passages et permettre au jeune d'appréhender ces nouveaux espaces, l'accueil de loisirs est amené à penser la construction de nouveaux repères pour ces publics. Les passerelles permettront aux jeunes d'établir ces repères qui structureront son rapport de confiance avec ces « nouveaux mondes ».

### **DES REPÈRES POUR VIVRE EN COLLECTIVITÉ**

Remettre en question les règles, chercher les limites sont des comportements stéréotypés de cette période de la vie. Pour que tous les jeunes se sentent en sécurité et en confiance au sein des espaces d'accueil du centre de loisirs, l'élaboration de règles de vie partagées et assumées par l'équipe constitue un socle fondamental. Fruits du projet pédagogique et de la réflexion d'équipe, les règles dites « non négociables » devront être identifiées, expliquées et maintenues auprès des jeunes. Elles pourront être réinterrogées autant que de besoin.

#### **Public 14-17 ans :**

#### **Besoin d'un cadre de référence ; une posture d'animation de tous les instants**

Le jeune arrive à l'accueil de loisirs avec les soucis de son quotidien, ses petits tracas comme ses profondes inquiétudes. Mais accueillir un jeune c'est aussi garantir un cadre collectif pour permettre de vivre-ensemble et de participer à cette petite aventure collective. Les jeunes à des moments différents, en fonction de leur « humeur » et de leur personnalité, auront le besoin ou l'envie de se confronter à la règle. L'animateur, garant d'un cadre de référence, aura la charge de construire avec les jeunes les règles communes pour vivre en groupe et d'en assurer le respect, gage de continuité et de confiance avec les jeunes. L'équipe d'animation aura la responsabilité d'assurer l'application régulière par tous les animateurs, même de la plus petite règle telle que : « on ne met pas ses pieds sur le canapé », gage symbolique d'une cohérence d'ensemble et d'équipe. D'autant plus à ces âges, donner du sens aux règles est un acte pédagogique permettant de reconnaître le jeune dans l'affirmation de sa personne à travers son besoin de confrontation.

#### **BESOIN D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE :**

#### **UN ÉLÉMENT DE CONFIANCE POUR VIVRE DES EXPÉRIENCES**

En s'éloignant de grands pôles urbains, les possibilités pour sortir de son bassin de vie ou pour découvrir de nouvelles pratiques ou idées, sont plus complexes pour les jeunes. Pour autant, pouvoir se confronter à un nouvel environnement ou de nouvelles idées permettra à ces jeunes de mieux se projeter dans les éventuels changements que pourraient apporter leur vie d'adulte et construire l'affirmation de leur trajectoire de vie. Mais pour pouvoir aller vers un ailleurs, les jeunes de 14-17 ans ont besoin de créer avec l'accueil de loisirs une zone de confort au travers de la confiance tissée avec l'animateur mais aussi avec leurs pairs. La posture d'exemplarité de l'animateur induira la relation de confiance créée avec lui, sa capacité à maintenir le vivre ensemble également.

## **Penser et adapter l'espace d'accueil**

Accueillir un jeune entre 11 et 17 ans, c'est lui offrir un espace adapté et chaleureux.

### **L'ESPACE D'ACCUEIL :**

UN SUPPORT À L'IMPLICATION DES JEUNES

#### **Public 11-13 ans**

#### **UN ESPACE D'ACCUEIL ET DES ESPACES DE RENCONTRE POUR PERMETTRE L'IMPLICATION**

Un lieu d'accueil identifié participe à la création de repères pour les jeunes. Pour autant, dans le cadre d'une politique territoriale ou selon l'impulsion d'un organisateur à ouvrir son offre de service à d'autres groupes que ceux qui fréquentent l'accueil de loisirs, il peut être pertinent d'imaginer d'autres formes d'accueil et de nouvelles modalités de rencontre. En fonction de la configuration du territoire, l'utilisation de gymnase ou d'un espace extérieur peut être un outil pour la mise en place d'activités et de création de lien avec les jeunes. De même, l'animation de rue – en milieu rural ou urbain – peut être une modalité expérimentale à développer pour aller vers la rencontre et la connaissance mutuelle. En effet, il s'agit de ne pas oublier que certains jeunes n'ont pas l'envie de se rendre dans une structure, mais pour autant peuvent émettre le souhait de vivre des moments collectifs et de s'impliquer dans des initiatives.

#### **UN ESPACE D'ACCUEIL POUR PERMETTRE LA VIE EN GROUPE ET PRÉSERVER LES RELATIONS PERSONNELLES**

Bien que le besoin d'appartenance à un groupe soit une tendance marquante à cet âge, le besoin de pouvoir échanger dans une atmosphère sereine et intime, entre pairs ou avec un adulte, est un élément à prendre en compte dans l'aménagement de l'accueil des mineurs de plus de 11 ans. L'espace d'accueil aura tout intérêt à prévoir des espaces de discussion confortables et au calme afin de créer les conditions propices à l'expression et à la construction d'une relation. Dans cette optique, il est nécessaire de disposer d'un espace d'accueil préservé pour que l'animateur et le jeune puissent s'extirper du regard du groupe.

#### **AMÉNAGER UN LOCAL : UN PARADOXE ENTRE APPROPRIATION ET EXCLUSION**

Le local d'accueil est mobilisé dans les projets pédagogiques comme un outil permettant l'implication des jeunes et la prise d'initiative. En permettant aux jeunes de décorer et de penser l'aménagement, l'équipe leur signifie une marque de confiance en leur capacité de faire des choix reconnus. Disposer d'un lieu spécifique pour accueillir les plus de 11 ans s'inscrit dans cette dynamique de confiance et de responsabilisation. Pour autant, l'équipe d'animation doit rester vigilante à ce que cette démarche d'appropriation des lieux ne se transforme pas en une accapARATION de l'espace par un ou des groupes de jeunes. L'équipe, au travers des temps de concertation devra pouvoir imaginer des pratiques et être vigilante sur ses postures dès les premières phases d'un projet d'aménagement.

#### **Public 14-17ans**

Disposer d'un lieu pour amener les jeunes dans des dynamiques de projet ou leur donner la possibilité de trouver un espace où se ressourcer est un élément structurant d'une action éducative organisée. En ayant pris au préalable la mesure des usages des jeunes et de leurs contraintes (de mobilité, d'emploi du temps, ...), cet espace aura tout intérêt à se situer à proximité des lieux de vie des jeunes ainsi que de proposer des modalités d'ouverture souples et réactives. Dans le cas d'un local dédié aux adolescents, son (ré)aménagement dans une logique participative sera un support aux dynamiques

d'implication recherchée par l'équipe d'animation. L'équipe d'animation devra porter une réelle vigilance et construire en équipe des pratiques afin d'éviter que l'appropriation de l'espace par des jeunes ne deviennent un motif d'exclusion d'autres jeunes. Cette prise de pouvoir par un groupe de jeunes constitue une réelle dérive que l'équipe d'animation doit pouvoir prendre en compte dans ses actions afin de maintenir sa vocation éducative pour les jeunes d'un territoire

### **UNE LOGIQUE DE LOCAL OU UNE DYNAMIQUE DE PROJETS ?**

Cependant, il est important de garder en mémoire que les 14-17 ans ne constituent pas un public captif où la fréquentation d'un local à des heures prédéfinies serait naturelle. Leur souhait de liberté et de dépassement des organisations encadrées, pour se retrouver entre pairs sur des espaces informels constituent un exemple de frein à une participation régulière à des activités proposées au sein d'un local. Ces attentes et ces pratiques différentes des jeunes peuvent questionner les enjeux d'une politique jeunesse conduite par l'organisateur d'un accueil collectif de mineurs. L'accueil d'un groupe de jeunes au sein d'un local est-elle une finalité ou y a-t-il une plus-value éducative à élargir les espaces de rencontre avec les jeunes pour faire avec eux et soutenir leur goût d'entreprendre ? Ce public est en construction de leur avenir. Leur quotidien est marqué par de profondes mutations -corporelle, sociale, scolaire, ...- qui transforment leurs repères antérieurs. Créer de nouveaux repères, s'affirmer dans l'action ou dans l'épanouissement de leurs compétences et de leurs passions, s'approprier les normes explicites et implicites de la vie d'adulte nécessitent un regard bienveillant et une implication des éducateurs pour les accompagner dans ce passage.

### **Accueillir, accompagner et émanciper**

Accueillir un jeune entre 11 et 17 ans, c'est avoir une grande capacité d'adaptation.

### **Public 11-13 ans :**

**ACCOMPAGNER À GRANDIR ENTRE LIBERTÉ ET REPÈRES** « Laissez-moi mais ne me lâchez pas ».

Cette expression reprend toute la complexité et les enjeux éducatifs sous-jacents avec la tranche d'âge des 11-14 ans. En tant qu'acteur d'une éducation partagée, l'accueil de loisirs sera amené à créer les conditions favorables à des prises d'initiatives, à organiser des moments et des espaces d'autonomie tout en prenant en considération la singularité de chacun au sein d'un cadre d'accueil aux règles partagées et ancrées.

### **APPRENDRE À ÊTRE AUTONOME**

Au fur et à mesure de l'avancée en âge, les espaces de liberté et de responsabilisation s'étendent pour les jeunes. Jouer entre copains au sein du local, « se garder seul » à la maison, se déplacer seul en vélo ou en bus pour se rendre à l'école, constituent des marques de confiance. Pour accompagner sa construction personnelle et l'aider à construire des aptitudes mobilisables dans ses choix présents et futurs, l'éducateur doit penser l'apparente contraction entre demande d'autonomie et besoins d'apprendre à être autonome. Les démarches posées pour faire vivre cette réflexion seront d'autant plus efficaces pour les jeunes si elles s'ancrent dans une dynamique collective entre les équipes des différentes tranches d'âges accueillies au sein de l'accueil de loisirs.

### **CRÉER UN TERRITOIRE ACCOMPAGNATEUR**

Dans cette optique d'accompagnement à la construction personnelle du jeune préadolescent, des démarches pédagogiques qui pourront l'amener à oser s'investir et s'exprimer en dehors de la

structure comme les juniors associations seront à favoriser. Il ne s'agit pas de retenir le jeune dans un espace de loisirs mais bien de répondre à ses besoins et de travailler la continuité avec les acteurs pour qu'il puisse aussi partir et s'émanciper.

### **Public 14-17 ans :**

#### **Adapter la temporalité des projets et leur concrétisation :**

Accueillir des jeunes entre 14 et 17 ans c'est accueillir un public qui bouge vite, qui évolue vite, c'est adapter l'accueil en permanence. Cette nécessité de se remettre vite à la page engage des capacités d'adaptation, de flexibilité, de patience et d'écoute attentive chez l'animateur. Concrètement, cela implique dans la mise en place des projets de pouvoir répondre assez rapidement aux propositions émergentes pour porter la dynamique. Face à ce public non captif, la projection sur plusieurs mois est compliquée : être capable d'organiser rapidement avec les jeunes, qu'il s'agisse de réservations, de transports par exemple, permet de répondre aux premières demandes puis ensuite de monter un projet plus ambitieux.

#### **ANCRER CETTE RÉACTIVITÉ AU QUOTIDIEN**

La flexibilité se joue aussi sur l'organisation du lieu d'accueil, s'il en existe un, avec des horaires adaptés et souples selon les disponibilités des jeunes et leurs projets. Pour l'animateur, il s'agira d'être polyvalent passer d'une activité à l'autre pour lancer une animation avec un groupe, impulser, accompagner et/ou laisser faire. Refaire le profil ou le site internet de l'espace jeunes permettra aussi de remettre la structure à la portée des jeunes, de leurs centres d'intérêt, de leur culture.

**ÊTRE À L'ÉCOUTE DES NOUVELLES PRATIQUES DES JEUNES ET RÉ-INTÉRROGER SES PRATIQUES** Cette réactivité qui demande à l'animateur une adaptation de ses méthodes de travail en fonction des réalités des jeunes et du territoire d'intervention sous-tend qu'il accepte de ne pas exercer dans sa zone de confort. Face à des difficultés et des remises en question, le directeur de la structure préserve un climat de travail apaisé, reste à l'écoute et favorise la relation de confiance afin d'accompagner l'analyse de pratique, la réflexivité et parfois la remise en question afin que chacun se trouve rassurer par rapport aux méthodes de travail déterminées et réadaptées collectivement.

### **Le rôle de l'animateur**

L'accueil de loisirs doit donc faire face à deux problématiques majeures dans sa façon d'appréhender son public : l'adolescence et ses particularités complexes et le fait qu'elle accueille une tranche d'âge très large.

Tout d'abord prendre conscience que nous avons vraiment une fonction éducative : celle de les accompagner à grandir et face à ce côté versatile typique de cette tranche d'âge nous nous devons d'être constants.

Ensuite s'attarder sur deux fonctions primordiales que sont l'attachement et le contrôle.

- L'attachement c'est ce qui permet à l'enfant de se sentir en sécurité. Lorsqu'il se sent en sécurité le jeune va pouvoir explorer le monde et se développer en tant qu'être autonome alors que l'insécurité génère des comportements anxieux et des émotions comme la peur et les doutes qui empêchent l'exploration et la prise d'autonomie.

- Le contrôle car il n'y a pas d'éducation sans l'exercice d'une forme d'autorité. Attention bien évidemment à ne pas tomber dans de l'autoritarisme ou le contrôle et l'interdiction ne viserait pas

l'intérêt de l'enfant mais le sien, en ne respectant pas ses besoins, ses envies et en lui imposant des conduites et des modes de pensée. Le contrôle viserait plutôt à encadrer l'adolescent, à lui fixer des règles et des limites à ne pas franchir sous peine de sanctions. Car là aussi la sanction est bénéfique dans le sens où elle responsabilise le jeune. Il est prévenu de ce qu'il risque en enfreignant les règles.

### **DES ENFANTS CO CONSTRUCTEURS ET ACTEURS DU CHOIX DES ACTIVITES**

Les activités proposées doivent permettre à ce public de s'épanouir en acquérant des compétences essentielles à son autonomie future : prise d'initiative, fédérer un groupe autour d'un projet commun, respect des règles, inventivité, sens des initiatives...

Date : 07/02/2023

Nom et prénom du Représentant légal : Thierry KOVACS

Fonction du Représentant légal :  
Président

Signature :



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Claude BOUR